L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS. DIMANCHE MATIN, 1er AOUT 1886. 59me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 1er AOUT 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par F. V. Gondrain—Une portion de terre et les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le Deuxième District, rue Touti, entre Dumaine et St. Philippe.

Par B. Onorato—Rue Quartier entre Prieur et Johnson, un assortiment de meubles de maison et autres effets.

La question du Mississipi.

Un discours de M. Randall L. Gibson.

Il en est des membres du Congrès fédéral comme des honorables qui nous représentent au sein de la Législature d'Etat. Vous les voyez arriver tout pleins de zele à Washington, courbés sous le poids d'un monde de projets de lois, un énorme surplus de bagages.

Les nouveaux venus surtout, méconnaissant la portée du conseil du spirituel et plus que mondain évêque d'Autun, font du zele, du zele à outrance, et vous ne sauriez croire à quel nombre de colis s'élève parfois l'importation de leurs conceptions législatives. Les vieux routiers des deux Chambres, eux, s'en amusent; ils savent de longue date qu'il n'est réservé à ces convois de pipersasses inutiles, Néanmoins chacun s'empressant de prendre son tour, afin que son nom paraisse au compte-rendu officiel, s'étale dans les colonnes du *Congressional Globe*, le calendrier des deux Chambres est vite surchargé, obstrué.

De là un travail de débousemen, de défrichement, toujours long à achever; si bien que la fin d'une session s'approche, on s'aperçoit qu'on a perdu grand temps à cette œuvre, et que pour écheuller le docket, on a fréquemment négligé les questions de la plus haute importance. Celles-ci arrivent à la dernière heure, on bien on les ajourne, malgre l'urgence qu'elles conseillent cependant, on bien on les traite avec une dangereuse légereté, on les bacle, on leur donne une solution qu'il n'est pas une, dont l'erreur sera reconnue demain.

On dit et l'on répete qu'on ne trouverait pas dans la nature deux objets ou deux êtres se ressemblant completement. Cela est vrai; pourtant si vous voulez arriver au plus près de cette ressemblance absolue, prenez deux sessions du Congrès depuis vingt cinq ou trente ans, et vous atteindrez votre but. A cours de la période que nous venons de dire, les mêmes abus se sont présentés, les mêmes mesqueineries se sont reproduites; la petite guerre des individualités et des intérêts locaux secondaires, s'est substituée fréquemment aux grandes discussions d'un intérêt commun; le politicianisme de groupes, de personnes, a pris la place de la politique large, générale. En cela le 49ème Congrès, à la veille de s'ajourner, aura déplorablement ressemblé à nombre de ses aînés.

Il aura gaspillé bien des journées à cette illustrative parlementaire, trop en vogue aujourd'hui; il se sera ébaudi à mettre en lumière les bienfaits ou les dangers de l'oleomargarine, il aura fondu son éloquence dans cette question de beurre plus ou moins authentique, mais aussi il aura, une fois de plus, renvoyé à toute ne savons quelles calendes des questions comme celles du tarif, des intérêts de la marine marchande; de la réorganisation de la marine militaire, de la défense de nos côtes, de l'immigration, etc.

Hâtons-nous de le reconnaître néanmoins, la délégation de la Louisiane—Sénat et Chambre—mérite moins que beaucoup d'autres le reproche de politicianisme. Il est même juste de concéder que ses membres se sont, en majorité, dans la plupart des cas, attachés à faire de la besogne sérieuse.

Et si, tout en appartenant à un seul et même parti politique, ils se sont parfois divisés dans le vote, rendons leur cette justice qu'ils se sont habituellement occupés et préoccupés consciencieusement de sujets qui, tout en concernant plus spécialement la Louisiane et le Sud, sont également d'une portée grande pour les autres parties de l'Union.

A la veille de clore leurs travaux, les Chambres comprendront elles qu'elles se doivent à des questions dont la solution presse? Interviendront-elles résolument, par exemple, afin que cesse sur la frontière du Texas et du Mexique un ordre, ou plutôt un désordre de choses, tant chargé de menaces? Proclameront-elles en termes non équivoques qu'à une interrogation nettement posée par une nation comme la nôtre, il faut une réponse nette, catégorique, prompte? Forceront-elles, par leur attitude, et si le droit est bien effectivement de notre côté, forceront elles la mise en liberté immédiate, sans conditions, d'un des nôtres, en attendant la demande en dommages?

N'élèveront elles point leur voix avec dignité, avec autorité, pour prévenir les incalculables pertes d'une intervention à laquelle se décideraît certainement, le Texas lassé,—lisez la lettre si virile du gouverneur John Ireland—si le cabinet de Washington ne lui assurait pas justice et réparation? Ne protesteront-elles pas avec indignation contre le forfait d'un odieux capitaine de nous ne savons quoi, un sieur Mondragon, qui profite de la vénalité d'un shérif, Ogleby; de l'imbécillité ou du crime d'un juge de comité texien, James Hostetter s'adjugeant le droit d'extradition, se fait livrer un malheureux sans défense, Francisco Rasures, abandonné par celui là même qui aurait dû être son égide, et fusille l'extradé sans jugement, quelques heures après qu'on le lui a livré?

Ces Chambres parviendront-elles aussi, avant de se séparer, à terminer le long, le toujours renaissant débat qui absorbe en ce moment le Comité de Conférence des Rivières et Ports?

Là s'élève une de ces questions qui reviennent régulièrement à chacune des sessions du Congrès; et fait singulier, alors que celle-là devrait assurer, imposer l'harmonie, puisqu'elle a effectivement une portée s'étendant à la nation entière, elle soulève invariablement des orages, de l'amertume, nous avons presque dit des haines. On devine aisément que nous parlons de l'allocation à accorder aux améliorations du fleuve Mississipi; améliorations infiniment trop marchandées.

A l'heure qu'il est, le bill revisé par le Comité de Conférence n'est certainement pas ce que nous le voudrions, mais enfin, même dans sa teneur actuelle, il est une mesure efficace, et qu'il faut s'empresser de faire aboutir, s'il se peut, car Dieu sait ce que nous perdrions à chercher, pour l'instant, mieux que ce qui nous est accordé. Déjà afin de l'obtenir du Comité, il a fallu bien de la diplomatie et des concessions. On a dû recourir à l'ancien procédé, un compromis entre la casse et le séné; passez moi mon canal, je vous passerai votre fleuve.

La délégation de la Louisiane—cela va de soi—s'est jetée très ardemment dans ce mouvement, et M. Blanchard, l'un des signataires du rapport du Comité de Conférence, transmis hier aux Chambres, a défendu résolument, habilement son terrain.

En écrivant le présent article, nous avons sous les yeux le discours prononcé par M. Randall Lee Gibson, de la Louisiane, le 13 juillet, sur ces améliorations du fleuve Mississipi.

Reconnaissons-le tout d'abord, ce n'est point une œuvre ordinaire; elle prouve, une fois de plus, que la Louisiane sera toujours bien défendue au Sénat des Etats-Unis, tant qu'elle y aura des représentants, tels que les honorables Eustis, Randall L. Gibson.

Le discours que nous rappelons est le travail d'un esprit sérieux, d'un homme profondément dévoué aux intérêts de son Etat, et qui, afin de les mieux servir, s'est livré aux recherches les plus laborieuses, les plus utiles, à accumulé les autorités, et ne s'est présenté à la lutte que bien armé.

Nous ne pouvons nous défendre de l'écrire, M. Gibson ne perd pas ses heures aux mesquineries rappelées plus haut. Depuis qu'il est dans la vie publique, à la Chambre, au Sénat, il s'est attaché, pardessus tout, à faire de la législation pratique. Cette tendance explique la chaleur avec laquelle il a embrassé cette grande cause des améliorations du Mississipi; elle donne le pourquoi de ses nombreuses et constantes interventions.

En rapports continuels avec les ingénieurs de l'armée fédérale, avec le capitaine Eads, avec les spécialistes les plus distingués de ce continent, M. Gibson a pu étudier son sujet à fond, et il a su le présenter à ses collègues dans un excellent langage, appuyé sur des arguments d'une force réelle. L'orateur ne se contente pas de prêter souvent à son plaidoyer une forme brillante, il lui veut aussi l'appui, la substance, la précision du chiffre. C'est là le double cachet du discours qui nous occupe.

Si le Sud n'avait au Capitole que des hommes de cette activité, de cette conviction, on ne le ferait pas si souvent jeûner comme un bratmatre.

M. Gibson estime avec raison que ce sujet est l'un des plus urgents qui se puissent présenter aux délibérations d'un corps législatif. Il rappelle que l'idée de l'achat du territoire de la Louisiane prit naissance dans le vif désir qu'avaient la région de l'Ouest et le pays entier, où le peut dire, d'assurer le commerce du fleuve Mississipi; et cette perspective se fait jour, toujours dans le Discours d'Adieu (Farewell Address) de George Washington.

Le sénateur de la Louisiane pense que "il n'existe une propriété des Etats-Unis, sur laquelle le gouvernement de ceux-ci ait une juridiction exclusive et absolue, c'est bien cette grande route du commerce, qui fut non seulement achetée des deniers publics, mais qui, par le traité de vente, de cession lui-même, était consacrée à la libre et commune jouissance de la nation entière."

Ce caractere de la propriété reconnu, M. Gibson ajoute très logiquement:

"Cette juridiction sans limites reservée au gouvernement des Etats-Unis s'entraîne alors, je le demande, des obligations et des responsabilités correspondantes? S'il peut être démontré que des modifications radicales se sont produites dans les conditions du bas Mississipi en conséquence des ameliorations apportées aux rives en amont par le gouvernement fédéral, notamment le boisement, cultivement du pays sous la sanction et l'autorité de ce gouvernement, ou peut-il, ou doit-il avec justice, que les populations de la vallée du Bas Mississipi, ont le droit de demander que le gouvernement soit tenu, au moins pour mitiger ces conditions nouvelles, par les même civres tenues par lui, ou tendent à détourner non seulement la navigation du fleuve mais les dépôts à l'existence, les biens de la société civile elle même qui la region alluviale."

Le gouvernement des Etats-Unis paraît, d'ailleurs, avoir compris tout d'abord que ces responsabilités étaient conséquentes à l'acquisition, car l'un de ses premiers actes fut de nommer des ingénieurs chargés d'étudier la périodicité des inondations et leurs causes.

Depuis ces premières explorations, ces enquêtes initiales, bien des études ont été faites, et les colères, les terribles débordements du fleuve, causes de tant de misères, de tant d'existences perdues, ont amené de nombreuses luttes entre les hommes de science.

De ces recherches poursuivies sans trêve deux inférences sont nées, et qui sont absolument la négation l'une de l'autre. Là, pas de compromis, pas d'entente possible. L'une consiste en digues, en tranchées, au moyen desquelles on détournerait l'eau du fleuve au moment de la crue de celui-ci. C'est le plan d'un ingénieur civil, M. Charles Ellett Jr; plan qui date de 1852.

L'autre système, l'inverse du premier, comme le rappelle M. Gibson, et comme nous venons de l'écrire, est le système de contraction, par lequel on empêcherait toutes les eaux fluviales, et plus particulièrement lorsqu'en survient la hausse périodique.

Ainsi que le fait remarquer l'orateur, pas n'est besoin d'être un spécialiste pour conclure que "si l'hydraulique repose sur des principes, ces deux systèmes sont tout à fait irréconciliables; si l'un est fondé sur la vérité, l'autre repose sur l'erreur."

Un Sénateur du Kansas qui a des façons de raisonner aussi étranges qu'expéditives, est fort empêché par ces deux théories se neutralisant l'une l'autre, et afin de simplifier son rôle en la matière, il se décide pour une sorte de nihilisme à lui. Donc le trop russifié M. Plumb, que combat vigoureusement M. Gibson, déclare qu'en présence de cet antagonisme, le mieux est de s'abstenir, de ne faire aucune allocation. Les inondations, tous les drames du redoutable fleuve iront leur train, qu'importe! Tout est pour le mieux dans le meilleur des Kansas.

M. Gibson qui, lui, n'est point un nihiliste, se déclare très carrément, très décidément pour le système de contraction. En prenant la parole, il ne se présente pas seulement comme un partisan de l'allocation, et la plus considérable qu'il soit possible de obtenir, mais encore comme l'avocat convaincu du système de contraction, d'emprisonnement. Disons tout d'abord que la majorité des ingénieurs, de tous pays, paraît se ranger à cette théorie.

Ce qui tendrait à prouver que le système cellulaire, si souvent condamné pour les individus, est bienfaisant au moins pour les fleuves se livrant à des emportements, comme le Mississipi.

Quel est le problème dit M. Gibson, que présente le Mississipi entre Cairo et le Golfe, une distance de 900 milles seulement en ligne directe, mais de 1170 par le fleuve, dans lequel se jettent 43 rivières navigables par steamboats, sur une longueur de 16,000 milles et de 50,000 milles par bateaux et chalands, pénétrant la vallée des monts Alleghany aux Montagnes Rocheuses, roulant des détritus qui viennent de partout, des bourgs des villages, des champs, roulant tout cet amas dans ce grand bassin du fleuve principal, qui a peu de pente, ne déchargeant y charriant des millions et des millions de pieds cubes de sable, tout le rejet d'un continent.

"La question est de déterminer comment vous entraînerez ces dépôts à la mer. S'ils demeurent dans le chenal, il est évident que celui-ci sera obstrué, détruit.

"Or trois forces opèrent constamment sur le fleuve Mississipi, et elles sont la base même du plan de contraction. La force de gravité est la principale. La chute de l'eau d'un niveau plus élevé à un niveau plus bas. Voilà ce qui constitue la vélocité. La seconde force est celle qui contrôle le courant, c'est la friction.

Elle diminue sa vélocité. La troisième est la relation existant entre la vélocité, le pouvoir de transporter le sédiment, et la quantité de sédiment ainsi transporté. Avec ces facteurs devant nous, il nous semble que tous peuvent arriver à résoudre le problème des améliorations du Mississipi. Nous devons compter sur la force de gravité pour améliorer le Mississipi, ou d'autres fleuves, sur sa vélocité. Plus grande est la vélocité, plus grande la force entraînant le sable et le sédiment. Partout où le courant est contenu, des dépôts se font; et plus s'accélère en même cas, plus considérable est la quantité de sédiment entraînée."

"Tout ce qui tendrait tout ce qui multiplie la vélocité augmente la force qu'a la rivière pour entraîner cette charge à la mer; et tout ce qui augmente la friction diminue la puissance du courant. Plus grande la friction, plus petite la vélocité. Plus large est le fleuve, plus considérable est la friction; moindre la vélocité, et moindre aussi est la profondeur à pareils points.

"Un seul plan par lequel on puisse précipiter à la mer les vastes accumulations de sable et d'eau, est celui qui donne le plus de vélocité, et le maximum de vélocité ne peut être obtenu que quand le fleuve est emprisonné dans son chenal, au moment même de la crue."

M. Gibson, après avoir rappelé que toutes les promesses du capitaine Eads ont été tenues; que là où il n'y avait autrefois que 8 ou 9 pieds, la profondeur est aujourd'hui de 30, c'est à dire ouvre le port de la Nouvelle-Orléans aux navires du plus fort tonnage; M. Gibson déclare que la vue des jetées en 1875 et l'explication de ce système lui suggérèrent l'idée que celui-ci pouvait être appliqué partout, et que le creusement du lit se pouvait opérer tout le long de la région alluviale, par le travail du Mississipi lui-même qui, d'après la théorie susdite, creuserait forcément, dans sa course resserrée, le lit où le détiendrait, où l'enfermerait une double muraille de levées—de jetées. Ainsi contenu, le fleuve n'a plus besoin de la main de l'homme; le travail d'embastillement achevé, ce fleuve devient son propre ouvrier; et c'est bien de lui qu'on pourrait dire: comme on fait son lit, on se couche.

M Gibson s'applique à démontrer que partout où cette théorie de la contraction a été employée, le résultat a répondu à l'attente; et que, par contre, un désastreux insuccès a suivi toutes les tentatives du système opposé, celui de la dilatation, si l'on nous permet l'expression.

Le Sénateur de la Louisiane pense qu'il faut se louer de ce qu'il a accompli la Commission, avec l'allocation de huit millions pour les améliorations, depuis Port Eads jusqu'à Cairo, et de deux millions environ depuis Cairo jusqu'aux bouches de l'Illinois. Ces travaux ont donné déjà ce résultat, que là où l'on ne pouvait se servir que de barges ou bâteaux tirant de 3 à 4 pieds, durant trois mois de l'année, on peut aujourd'hui naviguer sur des bâtiments d'un tirant de 8 pieds, sans compter que les frais de transport ont été réduits de 50 0[0.

Le minimum de profondeur entre Cairo et Saint Louis est à cette heure de huit pieds et demi; il était autrefois de trois et demi. Et ainsi de suite.

"Toutes les rivières importantes d'Europe, ajoute M. Gibson, ont été traitées sur le même plan que celui qui a été adopté par la Commission du fleuve Mississipi pour le traitement de celui-ci. Je voyageais sur le Rhin il y a quelques années et j'ai pu y constater les effets de ce plan de contraction adopté au siècle dernier. Une Commission chargée d'améliorer le Rhin me donna l'idée d'une Commission pour le Mississipi fondée sur les mêmes principes.

"En raccourcissant et en contractant le chenal du Rhin, la Commission en a d'abord amélioré la navigation, puis elle a obtenu de la profondeur là où il n'en avait point, et de plus elle a contenu sur le lit de ses terres, qui auparavant étaient la proie des inondations. Elle a presque fait de Cologne un port de mer de même que l'ont fait Saint Louis le deviendront avec le temps.

"Le gouvernement français a dépensé sur le Rhône entre Lyons et Marseille, distance de 150 milles au plus le triple de la somme que nous avons votée pour les améliorations du Père des Eaux et le système adopté par les ingénieurs français pour les améliorations du Rhône, est le système de contraction.

Le système des digues a été appliqué au Danube avec un succès remarquable. Grâce au nouveau lit qu'il a été contraint de prendre, celui-ci est aujourd'hui un fleuve splendide, la se trouvent les meilleurs chantiers maritimes du monde.

M Gibson affirme qu'il n'a pas rencontré un seul ingénieur qui ne soit de l'opinion du général Crème et ne condamne le système des Hollandais, chez des ouvertures faites aux levées, comme cela est le cas pour le bas du Mississipi. Selon lui la pensée hollandaise avait trop de simplicité, il faudrait toute une force armée pour empêcher les populations de se soulever et de jeter sommairement leurs digues appelées par elles parcelle calamité.

Or, ajoute t-il mon expérience de vingt ans m'enseigne que le jugement des habitants d'une localité est plus sur de tous, alors qu'il s'agit de sûreté non point à leur bien être personnel et social.

L'orateur termine ainsi:

J'ai essayé de démontrer ce que sont les obstacles à la navigation sur toute la longueur du lit du fleuve et le succès qui a obtenu la Commission dans sa tentative d'en triompher. J'ai essayé d'établir que l'on n'a pas méconnu des aliénations, que la Commission n'a pas eu en mauvaise une seule pensée, et que tout a été dépensé sous la direction du Secrétaire de la Guerre par l'intermédiaire du corps du génie de l'armée.

Je me suis efforcé enfin d'expliquer incomplètement sans doute les principes sur lesquels repose le plan de contraction, et comment il a été mis en pleine application. Il peut développement de toute le salde de tous les déchets qui vient d'une immense vallée se déversant dans un bassin du Mississipi dont l'aire moyenne est de 1000 milles de large sur 2000 milles de long, et qui sert de canal aux eaux fluviales, qui est au Mississipi la Passe ou ont été conquises les Jetées.

Nous aurions, sans nul doute, de plus nombreuses citations à faire de cet important discours, mais les exigences du journal nous arrêtent là; et déjà notre article s'est étendu au delà de l'espace qui nous était assigné.

Ce qu'on vient de lire, ajoutons-y, atteste pour témoigner que M. Gibson a grand soin des intérêts de la Louisiane; qu'il y veille sans cesse, avec autorité, avec conscience, en citoyen, en orateur, en homme d'affaires.

Si la cause des améliorations du Mississipi est perdue une fois de plus, il aura du moins le droit de dire qu'il a tout fait pour prévenir cet insuccès.

Loi Fiscale.

Nous publions aujourd'hui dans le Supplément de l'*Abeille* le texte français de la loi dite de Revenus. Réglant tous les détails de l'administration fiscale de l'Etat, elle est d'une importance majeure, et mérite, malgré son extrême longueur, d'être parcourue attentivement par les contribuables.

Loterie de l'Etat de la Louisiane—Le T. Chalard Collin, Bureau 1, Passage de la Bourse, a vendu un quart du billet de combinaison Nos 1, 4, 60. Classe 130. Ce billet avait gagné un lot de $4,275 et au tirage du 30 juillet l'heureux détenteur a touché le quart de ce montant. Le billet ne lui avait coûté que 25 cents. Voilà ce qu'peut appeler un placement magnifique. Inutile de ajouter que la somme gagnée a été promptement payée à un de droit, la Compagnie mettant invariablement une grande hâte à s'acquitter.

Le *Propagateur Catholique* d'hier:

Le temps pour gagner la grande indulgence de la Portiuncule s'ouvrira, dans notre Eglise Cathédrale, demain Dimanche 1er Août, après midi, et se prolongera jusqu'au lendemain, 2 Août, au coucher du soleil.

Les fidèles pourront donc commencer leurs visites le 1er Août, à 2 heures P. M., et les continuer jusqu'à la nuit. Le lendemain, 2 Août, ils pourront les reprendre à 5 *heures du matin*, et les continuer jusqu'au coucher du soleil.

Le Saint-Sacrement sera exposé pendant les deux jours, samedi et dimanche, et à 6 heures aura lieu la bénédiction.

Puissent les enfants dévoués de Saint François, si nombreux dans cette ville, et tous les catholiques en général, saisir cette occasion pour s'enrichir des trésors spirituels de l'Eglise, renouveler leur dévotion envers le grand Patriarche d'Assise, et surtout prier dans leurs visites pour l'Immortel Pontife Léon XIII, qui porte si vaillamment, au milieu des luttes contemporaines, l'étendard du Christ et de son épouse immaculée.

LE RECENSEMENT DE LA BANLIEUE DE PARIS.—Après les résultats du recensement à Paris, vient ceux du recensement dans la banlieue: le docteur Jacques Bertillon nous les fait connaître dans un nouveau rapport.

Le mouvement qui porte le Parisien à quitter le centre de Paris se fait vivement sentir dans la banlieue, dit M. Bertillon. La population de la banlieue s'élevait, le 30 mai dernier, à 607,713 habitants (chiffre provisoire), au lieu de 522,609 habitants en 1881, soit une augmentation de 85,000 habitants.

Cet accroissement est bien supérieur à celui que l'on a constaté à Paris. En effet, la population parisienne était de 2,239,928 habitants en 1881, et en 1886elle s'élève seulement à2,255,000. Il est vrai que les chiffres relatifs à 1886 ne sont encore que provisoires et qu'ils sont probablement inférieurs aux chiffres définitifs. Il n'en est pas moins certain que la population a diminué dans le centre de Paris, augmenté dans les faubourgs, augmenté davantage encore dans la banlieue. Cet accroissement a été surtout notable au nord-est (Charenton, Montreuil, Vincennes) et au nord de Paris (Levallois-Perret, Asnières).

M. X..... a un domestique, proche parent de Caliuo, aussi maladroit de ses mains que faible de son esprit.

Ces jours-ci, son maître lui reprochait de casser tous les verres de lampe.

—Monsieur devrait savoir, répondit-il avec tranquillité, qu'un verre de lampe casse toujours la première fois.

LOUISIANE.

L'*Etreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 28 juillet:

Notre policeman, M. Mestayer, nous a prié d'appeler l'attention de la population sur la nécessité d'adopter et d'exécuter avec le soin le plus scrupuleux, les mesures sanitaires les plus strictes, durant les temps de chaleur et d'humidité que nous traversons. Les réglements de police exigent l'observance rigide des ordonnances qui ont été édictées à ce sujet, et c'est le devoir de l'homme chargé de veiller à notre sûreté matérielle et physique, de ne rien épargner pour obtenir la plus parfaite exécution de ces réglements.

On peut se procurer de la chaux et de la couperose, gratis, chez M. Jules Blanchet, au nom de M. Mestayer, tous les jours de 4 à 6 heures de l'après-midi.

Nous espérons que l'on se conformera au désir de M. Mestayer qui, autrement se verrait obligé de sévir contre les délinquants.

—M. C. D. Hawkins, nous a montré un appareil pour sécher les habits; il est de son invention et il a obtenu un brevet. Rien de simple comme cette invention et l'appareil coûte peu de chose: $7,50 et, en gros, $5. L'opération se fait rapidement et facilement.

Le *Capitolian Advocate*, Baton Rouge, paroisse East Baton Rouge, du 29 juillet:

Nous apprenons, par M. James Marisker, que la nouvelle ligne télégraphique, reliant Clinton à la Station Ethel, sur le chemin de fer de la Vallée du Mississippi, est achevée. Nous avons reçu, hier, un message par cette voie.

Le *Times*, Shreveport, paroisse Caddo, du 29 juillet:

Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons pas reçu de trop mauvais rapports sur les récoltes, mais les pluies récentes ont pu changer considérablement la situation. Espérons qu'il n'en sera rien.

—Le major E. M. Smith, un de nos meilleurs agents de propriétés, appelle notre attention sur les progrès remarquables de notre ville, dans les douze mois qui viennent de s'écouler.

Depuis le mois de juin 1885, il a été dépensé, en constructions de nouvelles résidences, dans l'enceinte de la ville, la somme de $150,000. Il y faut ajouter $50,000 en réparations—ce qui fait un total de $200,000, rien qu'en résidences. C'est un chiffre dont nous devons être fiers.

Il faut observer, de plus, que les nouvelles bâtisses achevées et celles qui sont encore en construction, sont d'un style tout à-fait moderne et qu'on a eu soin de leur donner tout le confort désirable. C'est une réglé générale, sans aucune exception. Presque tous ceux qui sont arrivés à Shreveport, ont fait une jolie fortune, et ils veulent se procurer toutes les jouissances de la vie. Nous sommes fiers de ces progrès et de l'excellent esprit qui anime notre population.

Le *Signal*, Rayne, paroisse St-Landry, du 31 juillet:

Nous avons des ondées, tous les jours en tient-ce nous fait prévoir qu'elles discontinueront. La récolte de maïs est faite, dans notre région; il n'y a rien à craindre de ce côté, dans il est à redouter que le coton ne soit fortement en dommagé, si la pluie continue.

—Six wagons d'un train de fret ont déraillé sur le Louisiana Western, mercredi dernier, à un demi-mille à l'est de station Scott. Tout a été brisé. Il est heureux que le dégât ne soit arrêté là. Les autres trains n'ont pu faire leur service pendant toute la journée. Il n'y a aucune victime humaine.

—Décédée, à Rayne, Louise C. Hébert, épouse de M. John B. Richard, à l'âge de 26 ans.

Le *Sugar Boel and Farm Journal*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 31 juillet:

On peut considérer l'été que nous avons comme pluvieux. Depuis le commencement des travaux des champs jusqu'aujourd'hui, il a été difficile de trouver des jours assez secs pour permettre à la charrue de faire convenablement son ouvre. Toutes les recoltes, à l'exception du riz, ont été plus ou moins endommagées par des pluies malencontreuses. Le nettoyage des champs et ce que l'on appelle spécialement le laying by, n'ont pu se faire d'une façon satisfaisante. Les herbes de la terre sont si peu élevés, qu'il est difficile de les débarrasser des mauvaises herbes; en bien des endroits, il faudra repasser la charrue une fois de plus. Nous n'avons jamais vu autant de champs de cannes qui sont tout obligé de travailler, au mois de juillet.

Si, en général, la canne est moins abondante qu'à l'ordinaire, on peut néanmoins, citer des localités où elle vaut celle de l'an dernier; tel est particulièrement le cas dans les paroisses Assomption et St-Martin.

La semaine passée, nous avons eu de fortes pluies dans une foule de localités; cependant, il n'y a pas eu de dégats, là où le terrain avait été convenablement travaillé. La chaleur et la température étouffante qui ont accompagné les pluies, ont fait pousser les plantes plus rapidement qu'à l'ordinaire en cette saison. Nous voici arrivés à l'époque où la canne prend son essor, et nous avons de bonnes raisons de croire qu'il lui suffira d'un temps moins pour regagner le terrain qu'elle a perdu.

Le maïs offre bien des contrastes. Dans certaines localités, il y a une pleine récolte; dans d'autres, il y a un déficit considérable. Au somme, on peut dire que la récolte sera inférieure à celle de l'an dernier. Le coton sera certainement en déficit, en Louisiane; la saison lui a été très défavorable. Nous entendons parler maintenant de l'apparition de la chenille, en plusieurs localités. Si la nouvelle est fondée, les ravages dévastateurs de cet insecte ne feront-elles que diminuer encore la récolte, qui est déjà passablement réduite.

Le riz seul maintient sa suprématie; il est en parfait état. Il est très heureux pour ceux qui l'ont cultivé qu'il tombe maintenant tant d'eau. Les plantes actuelles tout prétendre au temps ce pour le mois prochain, qui est celui de la moisson. On peut prédire, à coup sûr, que le temps sera meilleur que l'année dernière.

Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nous avons reçu le rapport du Commissaire de l'Agriculture de la Louisiane, pour le mois de juin.

Nous en extrayons les passages suivants:

—Coton—

Comparé à la situation de l'an dernier, à pareille date, l'aspect du coton est triste. Il faut attribuer le fait à la sécheresse de mai et aux pluies torrentielles, accompagnées d'orages et suivies d'inondation, du mois de juin.

—Maïs.—

Ce grain a souffert des mêmes accidents de température, mais pas autant que le coton. Dans certaines parties des paroisses Grant, Catahoula, Rapides et autres localités, il y a eu de grandes pertes occasionnées par le vent, les inondations. En quelques cas, toute la récolte a péri. On espère, pourtant, que le rendement sera assez bon dans l'Etat, en général.

—Riz.—

Les rapports sur le riz, dans l'Etat, indiquent une situation meilleure qu'à l'ordinaire. On peut compter sur une pleine récolte.

—Canne à Sucre.—

La situation de la canne à sucre n'est pas bonne; cela s'applique surtout aux souches. La moyenne, comparée à celle de l'an dernier, à pareille époque, est de 70 pour cent. Le déficit doit être attribué à la pluie et aux froids de l'hiver.

Quant aux autres produits de la terre, voici les moyennes indiquées par les rapports qui ont été reçus:

Sorgho, 97 pour cent; fèves d'engrais, 98 pour cent; pommes de terre, récolte 87 pour cent; patates douces, culture 100 pour cent; avoine, récolte, 78 pour cent; oignons, 87 pour cent; tabac, 90 pour cent pour l'étendue de la culture, et 77 pour cent pour l'état de la plante; beatiaux, 90 pour cent; quant aux différentes saisons qui se sont succédé comparées à celles de l'an dernier, elles donnent 85 pour cent.

Le choléra et autres maladies de l'espèce porcine ont fait des ravages dans bon nombre de paroisses, et le charbon a fait son apparition dans celles des Avoyelles, Catahoula, Franklin, Jefferson, Madison, St. Bernard et Vermilion, mais, nulle part, il n'a causé de sérieuses alarmes.

La perspective générale des récoltes n'est pas encourageante; elle est inférieure à celle de l'an dernier.

(Il ne faut pas oublier que ce rapport du commissaire de l'agriculture a trait au mois de juin. Il y a eu des améliorations depuis lors.)

—Récoltes de la paroisse St-Jean-Baptiste—

L'habitation Bonnet-Carré, propriété de M. John Chaffe, dirigée par M. J. B. Trépagnier, a fait beaucoup de progrès. Le bétail y est superbe. La canne en a été vendue, en 1885, à l'habitation Réserve.

—L'habitation Laplace est très bien cultivée.

Il y a beaucoup de propriétés où il est difficile de se procurer des renseignements certains et complets.

M. L. Montégut a 11 acres et demi de plant de printemps, 85 acres de souches en bon état, et 105 acres de maïs. Il a fait une bonne récolte de foin. En 1885, il a roulé 135 acres de cannes qui ont donné 211 boucauts de sucre et 325 barils de mélasse. L'habitation a été considérablement améliorée par M. Montégut. C'est grande pitié de voir de beaux orangers comme ceux qu'il avait, détruits par les froids de l'hiver. Les cerisiers et les pêchers ont bien donné.

M. Léon Montégut a charge de l'élevage du bétail; il possède de très beaux Durhams. Sur Bellepoint, on cultive la canne, le maïs et le riz.

Sur l'habitation Lowland, M. M. Edrington a 45 acres de plant d'automne, 80 de souches, 15 de plant de printemps, 25 de maïs et 25 de maïs mêlé de pois. M. Edrington a roulé, en 1885, 135 acre de cannes et fait 210 boucauts de sucre et 100 barils de mélasse. Il a 108 acres de riz.

On va, prochainement, achever la route qui mène du fleuve à la colonie Maurepas. On donnera au chemin le nom de Frénier; il aura cinq milles de long; il conduira, au trajet de 45 milles aux habitants de St-Jean-Baptiste, qui y demeurent et qui voudront se rendre à la Cour.

Réserve, une des plus belles habitations de M. Léon Godchaux, est toujours sous l'habile direction de M. L. Bidstrup. On y voit une belle levée et une machine à drainer à l'arrière-propriété. Le nouveau moulin installé, cette année, aura six pieds de long sur 36 pouces de diamètre. Il y a, sur cette habitation, 23 acres de plant de printemps, 23 acres de plant d'automne, 254 acres de souches de première année et de seconde année, et 180 acres de maïs. On y fait, avec soin, l'étude des différents engrais. On y a roulé, en 1885, 404 acres de cannes, qui ont donné 9,784 barres, ce qui équivaut à 1,200,000 livres de sucre, et 15 gallons de mélasse par mille livres de sucre. On y a roulé, pour les habitations voisines, 5,000 tonneaux de cannes, qui ont donné 675,000 livres de sucre. L'ingénieur, sur cette propriété, est M. A. Williams.

M. André Triche a, sur l'habitation China Grove, 50 arpents de riz.

MESSE FUNÉBRE.

Une messe funèbre sera dite LUNDI MATIN à 6 heures et demie à l'Eglise du Notre Dame du Sacré Cœur (rue Toulouse et Annette) pour le repos de l'âme de feu AUGUSTE MARDRY (née Marie Antoinette Carlo-ne). Les amis et connaissances des deux familles sont priés de bien vouloir y assister.

De la part de son mari et de ses enfants

MESSE FUNEBRE.

Une Messe Funèbre sera dite LUNDI MATIN à 8 heures et demie à la Cathédrale St. Louis pour le repos de l'âme de DAME C. ROUYER née Antoinette Diel. Les parents, amis et connaissances sont priés de vouloir y assister.

De la part de son époux et de ses enfants

SERVICE FUNEBRE.

Un Service Funèbre sera célébré JEUDI 5 Août à 10 heures du matin à l'église du Sacré-Cœur de Jésus, encoignure Canal et Lopez pour le repos de l'âme de feu GABRIEL LABATUT décédé le 5 Juillet 1886. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de sa veuve et de ses enfants

Lemont—3f.

MESSE FUNÈBRE

Une messe funèbre sera célébrée LUNDI 2 août à 7 heures précises du matin à la Cathédrale St Louis pour le repos de l'âme de feu JEAN LABAT. Les parents de la veuve et les amis et connaissances sont priés de vouloir y assister.

1er août—1f De la part de sa veuve

MESSE FUNÈBRE

Une messe funèbre sera célébrée LUNDI 2 août à 8 heures et demie du matin à l'Eglise St Augustin pour le repos de l'âme de JEAN LABAT. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

31 juil—2f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et au détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

Asile du Mont Carmel.

Les Sœurs et les Orphelines de l'Asile du Mont Carmel offrent leurs œuvres remarquables à tous leurs bienfaiteurs, à tous ceux qui ont contribué à rendre leur Pique-Nique annuel de fête de gala et en particulier au comité d'organisation qui a eu un succès si complet, composé comme il suit: J. M. Cross, président; E. L. Tyler; E. Lallemant; W. C. Stanton; Geo. G. Citron; Owen Gerson; J. Hinman; A. N. E. K. R. qui, grâce à l'amabilité du surintendant M. E. L. Tyler a mis un bureau spécial à la disposition des Orphelines, à MM. Klotz et Cie, L. Bernhard; B. Séner; B. Tugacie; Wilson et Cie; A. Muller; Ziegler; Schilling; Crescent Ice Co; Temple Ice Co; F. Kheen; Wm Coffin et autres enfin et d'une manière toute spéciale, à la Louisiana Brewing Co., qui, non seulement le prix du Pique Nique mais durant tout l'été approvisionne gratuitement